



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

1. Rappel de la démarche.

2. Voirie et espaces publics. (PAVE)



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

1. Rappel de la démarche.



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Depuis 2009 :

- L'accessibilité pour les PMR est inscrite dans l'Agenda 21. (Action17)
- Réunion de concertation avec les personnes handicapées. (mai 2009)
- Participation aux réunions d'information (préfectorale, Congrès des Maires à Paris, Dexia à St-Raphaël, salons à Sophia et à Nice)
 - Réalisation d'un diagnostic partagé avec les usagers concernés. (oct / nov 2009)
 - Réalisation de travaux avec intégration de l'accessibilité
- Délibération prise en CM , pour la réduction de la « Taxe d'Habitation, par un abattement de 10% de la valeur locative en faveur des personnes handicapées ». (janvier 2010)
- Rencontres et partenariat avec les associations. (APF, AFPJR, HandiTOIT),
 - Sensibilisation des élus et techniciens de la ville.



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

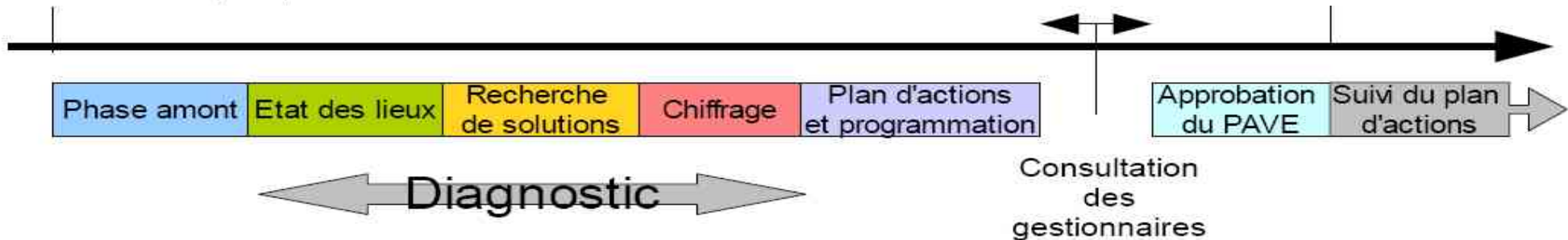
2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

La réglementation relative à la voirie et aux espaces publics*

- le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics ;
- le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics ;
- l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Domaine	Diagnostic à réaliser	Responsable du diagnostic	Date butoir pour l'élaboration et l'approbation	Date butoir de mise en accessibilité
Voirie, espaces publics	Plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)	Maires ou présidents d'EPCI	23 décembre 2009	-





COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)

→ Définir le périmètre
du PAVE.

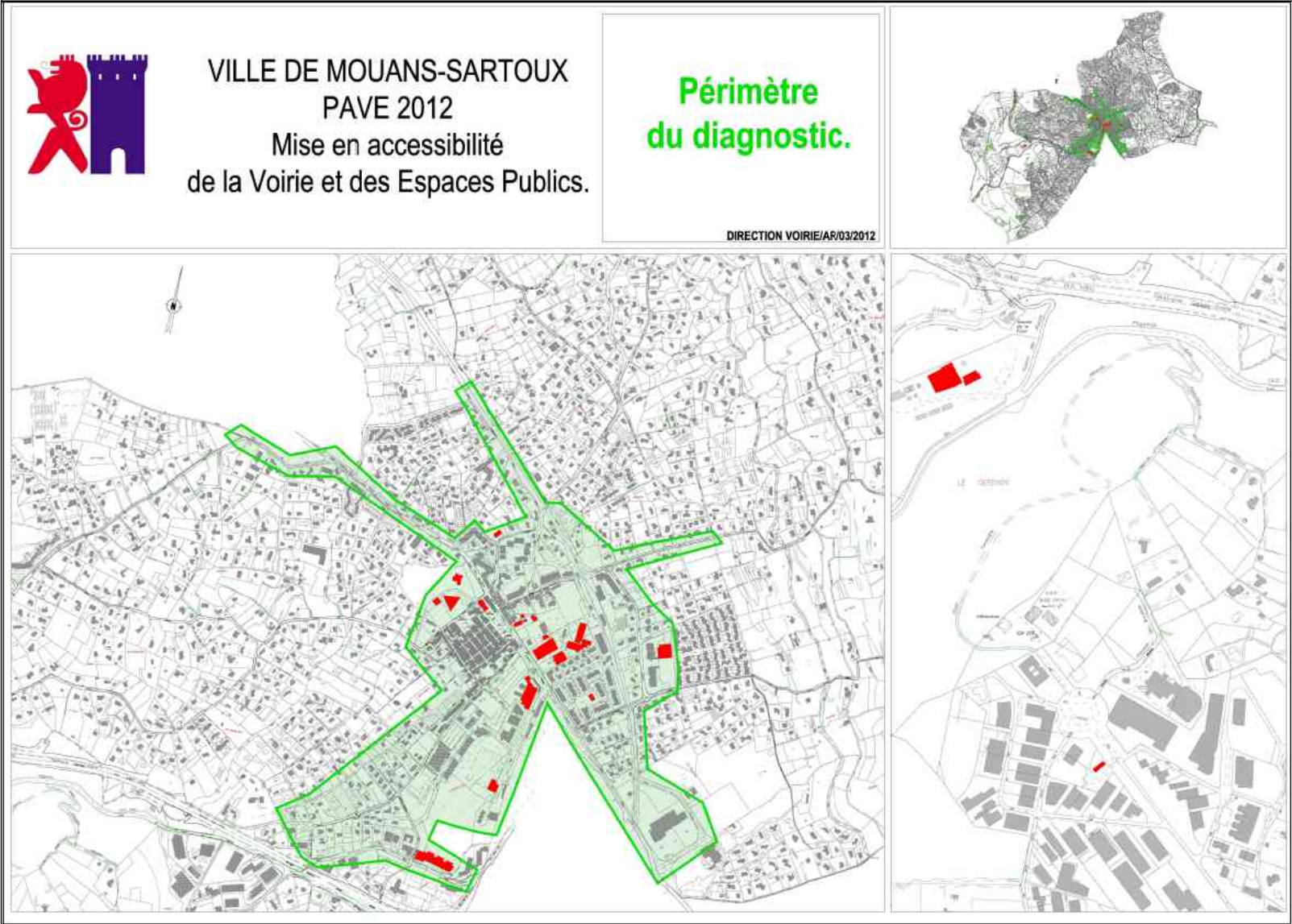
→ Réaliser le diagnostic
(relevés d'obstacles)

→ Élaborer
le plan de zonage.



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)





COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)

Mouans-Sartoux

jeudi 10 décembre 2009 - page 14

Usagers et municipalité recensent les obstacles sur l'espace public

Après l'opération de recensement des obstacles qui gênent les déplacements des personnes à mobilité réduite sur les espaces publics, l'heure est au bilan.

Avec l'aide des personnes concernées, la commune a répertorié une quarantaine d'observations sur chacun des huit parcours expérimentés : trottoirs inaccessibles, manque de repères tactiles, trottoir ou places de parking encombrés...

« Il est important de connaître les problèmes par les personnes avant des difficultés de déplacement comme les personnes handicapées, les personnes avec des bagages ou une poussette... », explique l'adjoint à l'urbanisme Daniel Leblay, plutôt que par l'intermédiaire d'un bureau d'étude. Cela permet de percevoir toutes les difficultés et d'avoir un suivi dans le traitement de l'information ».

Les personnes concernées continueront en effet d'être impliquées tout au long du projet



Grâce à l'aide de personnes volontaires, les services municipaux ont recensé tous les obstacles rencontrés sur la voirie et les espaces publics afin de trouver, ensemble, des solutions.



(Photos D.C.)

d'aménagement pour apporter des corrections, fixer l'ordre de priorité et mettre en place un calendrier des travaux sur 4 ou 5 ans. « Mouans-Sartoux est exemplaire à bien des égards, souligne Daniel Leblay. Cependant les nombreux accès déjà existants (gymnase, Salle Léo Lagrange, Aimé Le-gall, gare, médiathèque, cinéma...) créés une fré-

quentation importante qui soulève d'autres difficultés et appelle d'autres améliorations ».

Des aménagements par quartier

Les aménagements devraient être réalisés par quartier. Parmi les priorités, la protection des cheminements piétons pour empêcher les voitures de gêner le passage, le déve-

loppement de nouvelles voies piétonnes (notamment avenue Evelyne Bertrand), le développement des repérages podotactiles et des repères sonores ou la suppression des escaliers depuis la place du GI Leclerc jusqu'au parking du château. Des solutions sont également à l'étude pour la signalétique des horaires et schémas de bus. « On

sert également de relais, poursuit Daniel Leblay. Il faut engager des concertations dans le choix de solutions techniques qui seront proposées par les agences organisatrices du transport ».

La commune compte sur tous les usagers pour signaler les corrections à apporter et améliorer l'accessibilité. (*) En 2015, la municipalité

devrait être fin prête à rendre accessible la voirie et l'espace public à tous, comme l'impose la loi « Handicap » du 11 février 2005.

DELPHINE GOUATY

1. Les remarques sur les gênes à la circulation des personnes à mobilité réduite peuvent être adressées au service urbanisme de la commune, 6, rue Pasteur, Mouans-Sartoux ou accessibility-c22pl@mouans-sartoux.net



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)

Extrait du diagnostic voirie :

RELEVÉ PARTAGE D'OBSTACLES dans les déplacements en milieu urbain pour les personnes à mobilité réduite					Synthèse des parcours d'observation réalisés entre le 27 octobre et 9 novembre 2009 Commune de MOUANS-SARTOUX			
n°	adresse	endroit précis	num	catégorie d'obstacle	type d'obstacle	observations	date	signalé par
9	route de Pégomas	zone à sens unique	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	route de Pégomas: la signalétique piéton peut elle être doublée d'une signalétique handicap?	27/10/09	G1
10	Entrée stade Rebuttato	au niveau du Rond Point	64	stationnements réservés	équipement	l'emplacement réservé côté collège n'est pas prolongé par un passage protégé	27/10/09	G1
11	Entrée stade Rebuttato Rond point	au niveau du Rond Point	64	stationnements réservés	équipement	l'emplacement réservé côté stade : matérialiser la bande latérale pour empêcher le stationnement des 2 roues	27/10/09	G1
12	Entrée stade Rebuttato Rond point	au niveau du Rond Point	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	empêcher le stationnement illicite des véhicules sur le cheminement des piétons et fauteuils devant l'entrée du stade, empêchant parfois la circulation des fauteuils	27/10/09	G1
13	Autour du Stade	zones de stationnement	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	Le cheminement piéton sur les trottoirs existants le long du stade est empêché par l'empiètement des nez de voiture.	27/10/09	G1
14	avenue de la grand'pièce	carrefour stadium	41	traversées de chaussée	bateaux	Carrefour Stadium: absence de bateau	27/10/09	G1



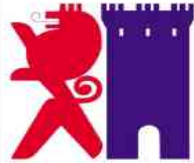
Exemple de non conformité.

RELEVÉ PARTAGE D'OBSTACLES dans les déplacements en milieu urbain pour les personnes à mobilité réduite					Synthèse des parcours d'observation réalisés entre le 27 octobre et 9 novembre 2009 Commune de MOUANS-SARTOUX			
n°	adresse	endroit précis	num	catégorie d'obstacle	type d'obstacle	observations	date	signalé par
9	route de Pégomas	zone à sens unique	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	route de Pégomas: la signalétique piéton peut elle être doublée d'une signalétique handicap?	27/10/09	G1
10	Entrée stade Rebuttato	au niveau du Rond Point	64	stationnements réservés	équipement	l'emplacement réservé côté collège n'est pas prolongé par un passage protégé	27/10/09	G1
11	Entrée stade Rebuttato Rond point	au niveau du Rond Point	64	stationnements réservés	équipement	l'emplacement réservé côté stade : matérialiser la bande latérale pour empêcher le stationnement des 2 roues	27/10/09	G1
12	Entrée stade Rebuttato Rond point	au niveau du Rond Point	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	empêcher le stationnement illicite des véhicules sur le cheminement des piétons et fauteuils devant l'entrée du stade, empêchant parfois la circulation des fauteuils	27/10/09	G1
13	Autour du Stade	zones de stationnement	19	cheminements, trottoirs	gêne, identification marquage insuffisants	Le cheminement piéton sur les trottoirs existants le long du stade est empêché par l'empiètement des nez de voiture.	27/10/09	G1
14	avenue de la grand'pièce	carrefour stadium	41	traversées de chaussée	bateaux	Carrefour Stadium: absence de bateau	27/10/09	G1



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

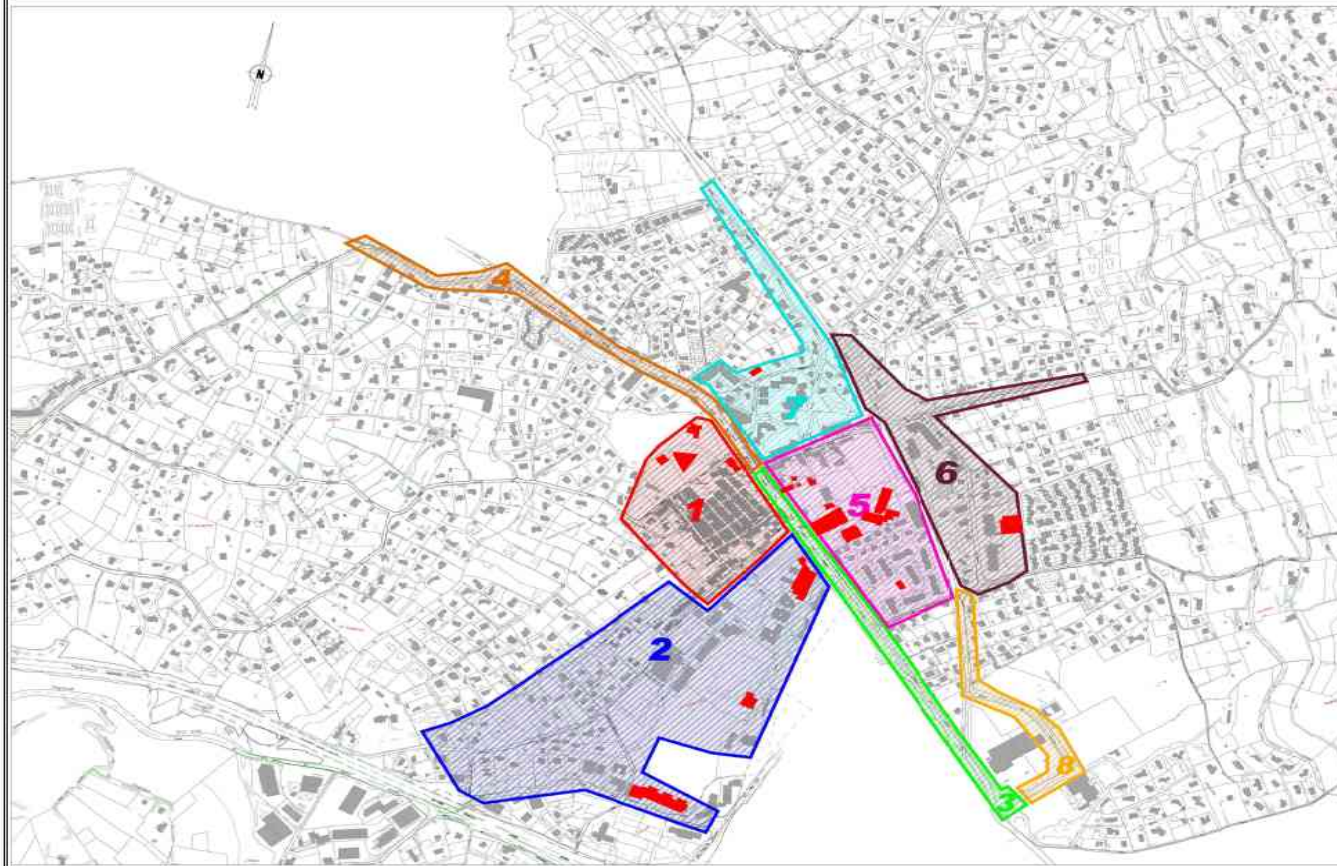
2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)



VILLE DE MOUANS-SARTOUX
PAVE 2012
Mise en accessibilité
de la Voirie et des Espaces Publics.

**PLAN DE
ZONAGE.**

DIRECTION VOIRIE/AR/03/2012





COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)



Plan de mise en accessibilité de la Voirie.

ZONE :	NOM DE RUE	longueur de Voirie: en ml	ZONE :	ACCESSIBILITÉ AVANT TVX :	PRIORITÉ :
Z O N E 1	Rue de la LIBERTE	142	ZONE 1	O	HAUTE
	Rue de la PAIX	202	ZONE 1	V	-
	Rue de la REPUBLIQUE	165	ZONE 1	O	BASSE
	Rue de VERDUN	147	ZONE 1	O	HAUTE
	Rue du CHÂTEAU	164	ZONE 1	R	BASSE
	Rue du DOCTEUR GEOFFROY	163	ZONE 1	O	BASSE
	Rue du ONZE NOVEMBRE	104	ZONE 1	V	-
	Rue DURAND DE SARTOUX	122	ZONE 1	V	-
	Rue FREDERIC MISTRAL	161	ZONE 1	O	MOYENNE
	Rue PASTEUR	114	ZONE 1	V	-
	Traverse ESTOURNEL	80	ZONE 1	R	BASSE
	Place de Gaulle	*	ZONE 1	V	-
	Place Jean Jaures	*	ZONE 1	V	-
	Place Leclerc	*	ZONE 1	O	BASSE
	Place Suzanne de Villeneuve	*	ZONE 1	V	-

DIFFICILE POUR PMR

POSSIBLE AVEC AIDE POUR PMR

ACCESSIBLE POUR PMR





COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

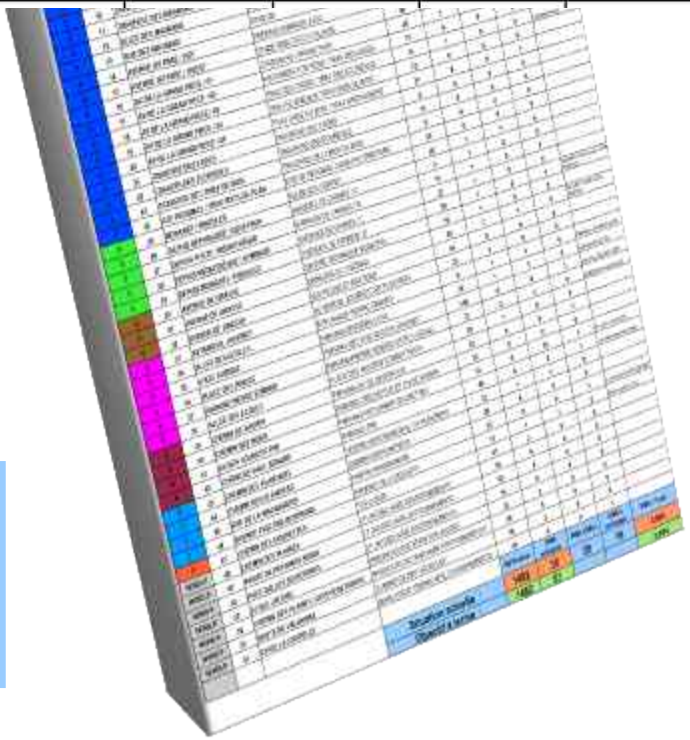
2.Voirie et Espaces publics. (PAVE)

STATIONNEMENTS PUBLICS :

ZONE:	P:	ADRESSE :	DÉSIGNATION :	NB Publics:	PMR existants:	PMR à MEC.	PMR à aménager.	OBSERVATIONS
1	1	ALLÉE VERS MUSE	PARKING DU CHÂTEAU / A	8	1	1	0	INSTALLER DES GARDES CORPS
1	2	ZONE BLEUE SUD	PARKING DU CHÂTEAU / B	12	0	0	0	
1	3	ZONE BLANCHE	PARKING DU CHÂTEAU / C	31	0	0	1	A COTE DE PASSAGE VERS BD URBAIN
1	4	ZONE BLANCHE NORD	PARKING DU CHÂTEAU / D	59	0	0	1	AU BOUT VERS GRATOIRE
1	5	PLACE SUZANNE DE VILLENEUVE	PARKING SUZANNE DE VILLENEUVE	22	2	0	0	

Décret n°2006-1658 du 21 déc. 2006 (art. 1er) :
 2 % de l'ensemble des emplacements de chaque zone de stationnement.

	NB Publics:	PMR existants:	PMR à MEC.	PMR à aménager.	PMR / Total :
Situation actuelle :	1482	35	29	17	2,36%
Objectif à terme :	1482	52			3,51%



35 stationnements PMR / stationnements publics



SAUF



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Extraits des réalisations depuis 2009 :



Situation avant travaux.

Recensement des obstacles à l'accessibilité en compagnie de personnes et accompagnants bénévoles et professionnels concernés par l'accessibilité.



RAMPE AVENUE DE CANNES



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Extraits des réalisations :



RUE DU 11 NOVEMBRE



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Extraits des réalisations :



FEUX TRICOLORES ÉQUIPEMENTS POUR MALVOYANTS



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Extraits des réalisations :



Avenue de Grasse / Giratoire du Rougon



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Extraits des réalisations :



CHEMIN DES CALADES.



COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

Pour obtenir des informations complémentaires :

dst@mouans-sartoux.net